

Règlement du Festival

Le Festival International OENOVIDEO est organisé par l'Association Forum Œnologie.

OENOVIDEO a pour objet de :

- Valoriser l'image des Arts et Métiers de la vigne et du vin en France et à l'étranger
- Améliorer la qualité et la reconnaissance des films documentaires (cinéma, vidéo, film d'animation, court, moyen et long métrage etc.) sur la vigne et le vin
- Dynamiser la communication autour de :
 - Les boissons fermentées à base de fruits
 - Les Arts et Métiers de la Vigne et du Vin.



2011

Conditions d'admission

Les films présentés traitent de la vigne et du vin dans son ensemble à travers ces nombreuses facettes : gastronomique, touristique, industrielle, scientifique, technique, culturelle, historique, géographique, pédagogique, esthétique, arts (graphiques, musicaux...) santé, plaisir de vivre...

OENOVIDEO est ouvert à tous les films à l'exception de ceux déjà nominés lors d'une précédente édition du festival.

Date limite d'inscription
Registration deadline
28/02/2011

Présentation

- Chaque présentation est faite dans l'une des catégories suivantes :
 - Grand public
 - Public professionnel.
- Les présentations sont faites en français ou en Anglais.
- Chaque présentation devra être accompagnée d'un texte de présentation d'un maximum de 20 lignes mettant en évidence les objectifs de réalisation et le ciblage ainsi que l'essentiel du scénario. Ce texte sera repris dans l'officiel du Festival.
- Chaque présentation devra être accompagnée d'une note d'intention destinée aux membres du Jury.

Le festival OENOVIDEO recevra les films :

- Court métrage d'une durée inférieure à 20 minutes
- Long métrage d'une durée supérieure à 20 minutes
- En langue Française ou Anglaise.
- Autres langue avec sous-titres en Français ou Anglais.

FESTIVAL ŒNOVIDÉO
ASSOCIATION FORUM ŒNOLOGIE
Maisons des Vignerons
du Château de Chaintré
71570 CHAINTRÉ - FRANCE
Tél. 33 (0)3 85 37 43 21
Fax 33 (0)3 85 37 19 83
oenovideo@mail.oeno.tm.fr
www.oenovideo.oeno.tm.fr



Règlement du Festival

Les Trophées Cep d'Or

Chaque année, parmi les films nominés, un certain nombre de films est récompensé. Les films primés se verront décerner les Trophées Cep d'Or. Les trophées se répartissent de la manière suivante :

Trophée Spécial du Grand Jury

Trophée du film destiné aux professionnels (Film d'Entreprise)

Trophée du meilleur scénario et de la mise en scène

Trophée du film promotion des ventes

Trophée de la meilleure image

Trophée de la meilleure bande son

Trophée propriété ne dépasse pas un certain seuil (fixé annuellement)

Trophée Excellence du film dont le budget dépasse un certain seuil (fixé annuellement)

Trophée spécial du public.

Le Grand Jury peut décider de ne pas décerner certains trophés ou de décerner de nouveaux trophées ou mentions spéciales.

Composition du Grand Jury

Le Grand Jury Français est composé de 9 personnalités : un président et 8 membres représentant de manière équitable les catégories professionnelles suivantes :

- Professionnels du vin, du tourisme, et de la gastronomie
- Professionnels de la vidéo, de l'image, de la réalisation
- Professionnels de l'histoire, de la littérature des arts et du spectacle
- Professionnels de la communication, de la presse, de la publicité.

En l'absence de Président, celui-ci est désigné parmi les membres et dispose de deux voix prépondérantes.

Le Grand Jury Anglais est composé de 5 à 7 personnalités : un président et 4 à 6 membres représentant de manière équitable les catégories professionnelles suivantes :

- Professionnels du vin, du tourisme, et de la gastronomie
- Professionnels de la vidéo, de l'image, de la réalisation
- Professionnels de l'histoire, de la littérature des arts et du spectacle
- Professionnels de la communication, de la presse, de la publicité.

En l'absence de Président, celui-ci est désigné parmi les membres et dispose de deux voix prépondérantes.



2011

Date limite d'inscription
Registration deadline
28/02/2011

FESTIVAL OENOVIDÉO
ASSOCIATION FORUM OENOLOGIE
Maisons des Vignerons
du Château de Chaintré
71570 CHAINTRÉ - FRANCE
Tél. 33 (0)3 85 37 43 21
Fax 33 (0)3 85 37 19 83
oenovideo@mail.oeno.tm.fr
www.oenovideo.oeno.tm.fr



Règlement du Festival

Comité directeur

Le Festival est animé par un Comité Directeur, composé de 5 à 7 membres, qui a pour fonction de :

- Désigner les membres du Grand Jury et son Président
- Procéder à la présélection et définir l'ordre de projection en séance publique
- Assurer la bonne marche technique du Festival.

Les membres du Comité Directeur sont animés d'un souci de promotion des métiers de la vigne et du vin et œuvrent au succès du Festival. Les membres du Comité Directeur ne peuvent en aucun cas être membre du jury.



2011

Date limite d'inscription
Registration deadline
28/02/2011

FESTIVAL OENOVIDÉO
ASSOCIATION FORUM ŒNOLOGIE
Maisons des Vignerons
du Château de Chaintré
71570 CHAINTRÉ - FRANCE
Tél. 33 (0)3 85 37 43 21
Fax 33 (0)3 85 37 19 83
oenovideo@mail.oeno.tm.fr
www.oenovideo.oeno.tm.fr

